



Observatoire Régional de l'Avifaune
| Bretagne

Bilan de l'Enquête - Espèces Liste Rouge

Côtes-d'Armor

Année 2020



Dans le cadre de l'Observatoire Régional de l'Avifaune, les associations partenaires enquêtent chaque année sur plusieurs oiseaux dont le statut Liste Rouge nicheurs est à redéfinir en Bretagne. L'an passé, l'enquête portait sur le Bouvreuil pivoine, le Grosbec casse-noyau, le Rougequeue à front blanc, le Pipit farlouse et le Rossignol philomène. Cette année, l'enquête Espèces Liste Rouge s'est concentré sur 4 espèces : le Bruant des roseaux, le Bruant proyer, le Pouillot fitis et le Râle d'eau. Les statuts de ces 4 espèces sont décrits en Tableau 1.

Dans les Côtes-d'Armor, cette enquête a été menée par le GEOCA, côté salarié lors des suivis terrestres et côté bénévoles tout au long du printemps. Les données opportunistes complémentaires ont été prises en compte via le site Faune Bretagne.

Tableau 1 : Statuts des 4 espèces Liste Rouge pour l'Enquête ORA 2020

Nom français	Nom latin	Liste rouge Monde 2016	Liste rouge Europe 2015	Directive oiseaux version 2009	Liste rouge France (2016 nich. ; 2011 hiv. & pass.)			Liste rouge Bretagne 2015			
		Nich.	Nich.	Ann. I	Nich.	Hiv.	Pass.	Nich.	RBR	Mig.	RBR
Bruant proyer	<i>Milania calandra</i>	-	-	-	-	-	-	EN	Elevée	-	-
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	-	-	-	EN	-	-	VU	Modérée	-	-
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	-	-	-	NT	-	-	EN	Elevée	-	Modérée
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	-	-	-	NT	-	-	EN	Elevée	-	-

Les méthodologies ont différé en fonction des espèces et de leur biologie. Chaque méthodologie sera décrite en fonction de l'espèce dans un second temps.

A cause de la crise sanitaire liée au Covid 19, la prospection bénévole n'a pas pu être faite dans sa globalité pour certaines espèces dont la nidification est précoce (les suivis ont pu être effectués à partir du mois de mai 2020).



RESULTATS 2020

POUILLOT FITIS :

METHODOLOGIE

L'espèce est à noter systématiquement en utilisant la localisation précise. Le Pouillot fitis est une espèce nicheuse en déclin en France et en Bretagne qui nécessite une attention soutenue.



Le passage migratoire qui débute en mars pour s'achever fin mai, est marqué par le stationnement de nombreux chanteurs. Il convient donc de ne pas utiliser de code atlas avant le 1er mai. Passé cette date, les codes atlas sont à utiliser à condition qu'ils soient recueillis sur un site acceptable, le plus souvent dans les landes boisées d'altitude (régulièrement à plus de 200 m).

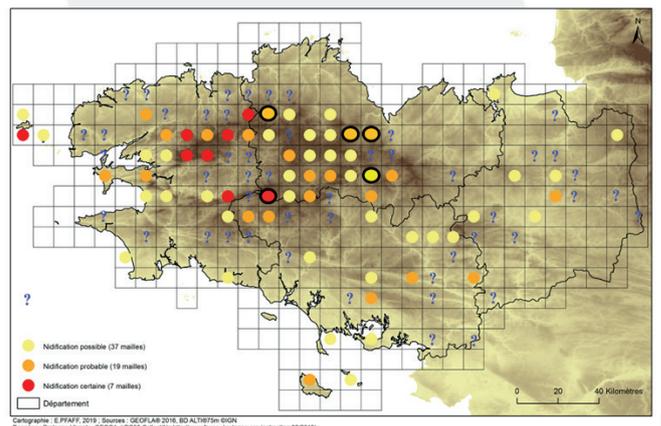
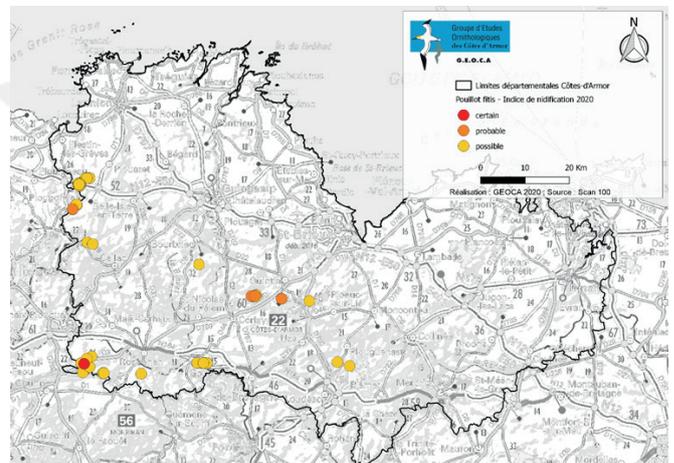
D'autres sites sont utilisés, des coupes forestières ou des vallons boisés humides notamment, pour lesquels un contrôle est nécessaire en juin. Le confinement du printemps 2020 s'étant terminé en mai, la prospection des couples nicheurs de Pouillot fitis n'a pas eu d'impacts liés à la Covid 19.

RESULTATS

On remarque d'abord que la zone Sud-Ouest du département regroupe l'essentiel de la population de Pouillot fitis nicheurs dans les Côtes-d'Armor (Fig.1).

Au total, 71 données ont été récoltées sur le site de Faune Bretagne durant la période de mai à juin 2020 (Collectif Faune Bretagne, <https://www.faune-bretagne.org/>, extraction le 29/11/2020). 53 couples ou chanteurs de Pouillot fitis ont été recensés pendant la saison de nidification 2020. Le suivi de cette année 2020 a permis d'identifier de nouvelles mailles de nidification de l'espèce et, dans certains cas, d'améliorer le niveau d'indice connu (Fig.2). Les points entourés de noir ont ainsi été ajoutés grâce à la prospection de l'année 2020.

Figure 1 (En haut): Distribution des couples nicheurs de Pouillot fitis (avec indices de reproduction) dans les Côtes-d'Armor pendant le printemps 2020. Figure 2 (En bas) : Distribution des couples de Pouillot fitis nicheurs en fonction de leur indice de reproduction mis à jour après le printemps 2020 dans les Côtes-d'Armor.



BRUANT DES ROSEAUX :

METHODOLOGIE

L'espèce est à noter systématiquement en utilisant la localisation précise. Le Bruant des Roseaux est une espèce nicheuse en déclin en France et en Bretagne qui nécessite une attention soutenue.



© Yann Février

Sur les lieux de reproduction les oiseaux sont peu discrets, et commencent à chanter dès le mois de mars et cela jusqu'en juillet. Le milieu de prédilection sont les différents types de roselières, mais les landes humides sont aussi occupées, en centre Bretagne notamment. Par contre les cultures ne semblent plus être utilisées pour la reproduction en Bretagne. Des oiseaux hivernants ou de passage peuvent aussi être contactés jusque fin mars, mais ne chantent habituellement pas, et sont souvent grégaires, mais parfois aussi isolé. Il est donc déconseillé d'utiliser le code atlas basé sur la présence dans son habitat en période de reproduction, mais plutôt d'utiliser les codes basés sur le chant ou plus. Le confinement du printemps 2020 s'étant terminé en mai, la prospection des couples nicheurs de Bruant des roseaux a pu avoir un impact lié à la Covid 19.

RESULTATS

L'espèce est assez bien répartie sur le département des Côtes-d'Armor mais en faible quantité (Fig. 3). Au total, 24 données ont été récoltées suite à l'extraction de Faune Bretagne (Collectif Faune Bretagne, <https://www.faune-bretagne.org/>, extraction du 29/11/2020) sur la période d'avril à juillet 2020 sur le département des Côtes-d'Armor. 15 couples de Bruant des roseaux nicheurs ont été recensés pendant la saison de nidification 2020. Le suivi de cette année 2020 a permis d'identifier de nouvelles mailles de nidification de l'espèce et, dans certains cas, d'améliorer le niveau d'indice de reproduction (Fig.4). Les points entourés de noir ont été ajoutés grâce à la prospection de l'année 2020.

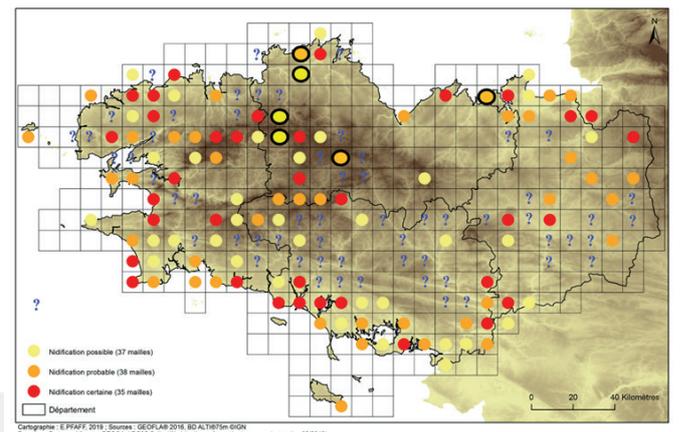
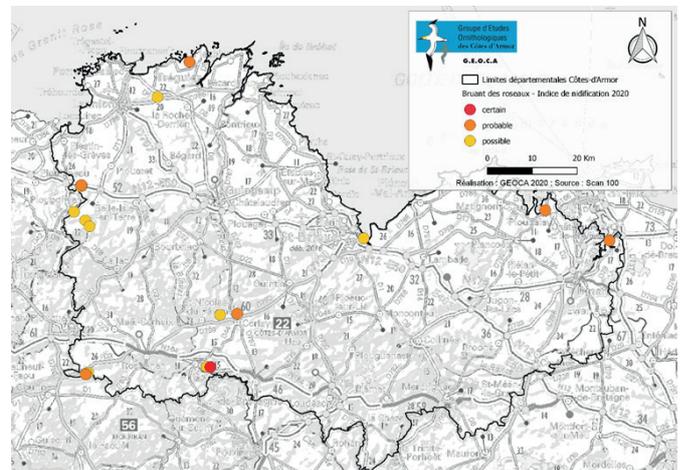


Figure 3 (En haut): Distribution des couples nicheurs de Bruants des roseaux (avec indices de reproduction) contactés en 2020 sur le département des Côtes-d'Armor. Figure 4 (En bas): Distribution des couples de Bruant des roseaux nicheurs en fonction de leur indice de reproduction mis à jour après le printemps 2020 dans les Côtes-d'Armor.

BRUANT PROYER :

METHOLOGIE

L'espèce est à noter systématiquement en utilisant la localisation précise. Les hivernants disparaissent en mars. Les oiseaux bretons sont sédentaires ou migrateurs à courte distance. Les premiers chanteurs sont détectés en février et surtout en mars sur les 3 secteurs de nidification régulière en Bretagne : baie d'Audierne, dunes de Saint-Pabu et polders de la baie du Mont Saint-Michel.

Le Bruant proyer est susceptible de se reproduire sur d'autres secteurs et il est délicat de faire la part entre les nicheurs occasionnels et les oiseaux en dispersion postnuptiale qui sont contactés chaque année à partir de juin.

En tout état de cause, les cantonnements hors des zones d'abondance doivent être suivis afin de mettre en évidence un éventuel comportement reproducteur en l'absence duquel un indice de nidification possible peut être utilisé jusqu'au 31 juillet. Le confinement du printemps 2020 s'étant terminé en mai, la prospection des couples nicheurs de Bruant proyer a pu avoir un impact lié à la Covid 19.



RESULTATS

Le Bruant proyer n'a malheureusement pas fait l'objet d'observations de couples nicheurs lors du printemps/été 2020 dans les Côtes-d'Armor.

Comme expliqué plus haut, cette espèce est délicate à observer en nidification en Bretagne, de par ses faibles effectifs et la complexité de savoir avec exactitude si l'oiseau est nicheur occasionnel ou en dispersion postnuptiale.

La carte de maille pour la Bretagne reste donc inchangée pour le département des Côtes-d'Armor entre 2019 et 2020 (Fig. 5).

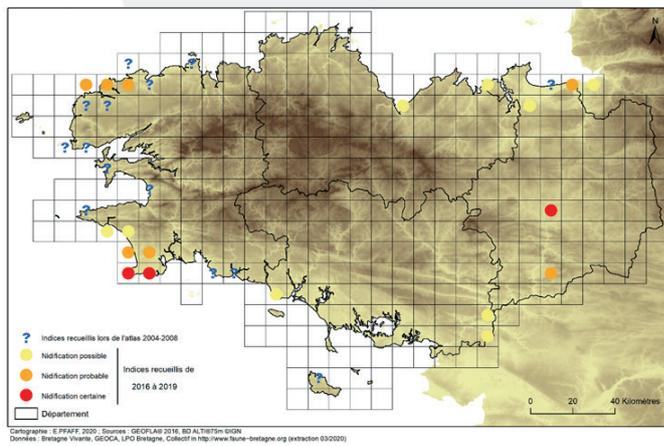


Figure 5 : Distribution des couples de Bruant proyer nicheurs en fonction de leur indice de reproduction mis à jour après le printemps 2020 dans les Côtes-d'Armor.

RALE D'EAU :

METHOLOGIE

L'espèce est à noter systématiquement, en utilisant la localisation précise. L'espèce serait en déclin en France et peut-être en Bretagne.

Sur les lieux de reproduction les oiseaux sont difficilement observables, et sont surtout détectés par leurs cris entendus dès le mois de mars et cela jusqu'à début juillet. Les cris sont surtout entendus d'une heure avant, à une heure après le lever ou le coucher du soleil. Il y a un maximum d'émission des cris en avril et un autre en juin.

Les milieux de prédilection sont les différents types de végétations marécageuses inondées : roseau, massettes, carex, joncs, iris, etc. Dans l'intérieur de la région, il s'agit surtout de queues d'étangs.

Des oiseaux hivernants ou de passage peuvent aussi être contactés jusque fin mars. Il est donc déconseillé d'utiliser un code atlas avant avril. A partir de début avril jusqu'à début juillet, un contact visuel doit se voir attribué le code atlas 2 « présence dans un milieu favorable » et un contact sonore avec le code 3 « mâle chanteur », si des cris en duos sont entendus il faut utiliser le code atlas 4 « couple ».

L'usage de la repasse (30s) est conseillé pour augmenter la détection de cette espèce (arrêter immédiatement dès qu'il y a une réponse). En cas de recherche négative sur un site favorable, n'hésitez pas à saisir une observation avec l'effectif nul. Le confinement du printemps 2020 s'étant terminé en mai, la prospection des couples nicheurs de Bruant proyer a pu avoir un impact lié à la Covid 19.

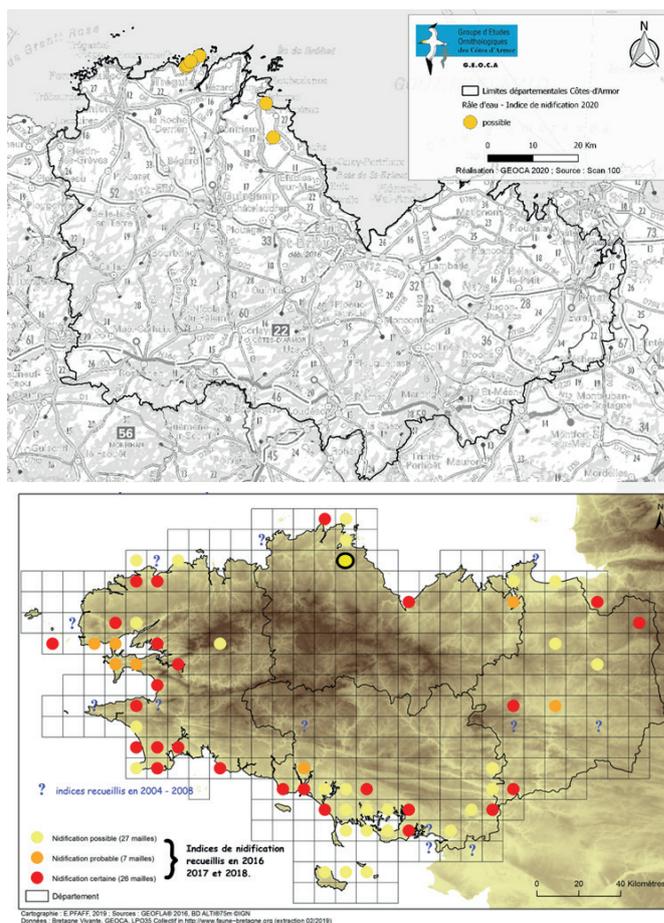


RESULTATS

D'après les résultats obtenus cette année, on constate que l'espèce est répartie sur le Nord-Ouest du département des Côtes-d'Armor uniquement et toujours avec un indice de reproduction « possible » (Indices 2 et 3) (Fig. 6).

Au total, 6 données ont été récoltées suite à l'extraction de Faune Bretagne (Collectif Faune Bretagne, <https://www.faune-bretagne.org/>, extraction du 26/11/2020) sur la période d'avril à juillet 2020 sur le département des Côtes-d'Armor. 6 couples de Râle d'eau nicheurs possibles ont été recensés pendant la saison de nidification 2020. Le suivi de cette année 2020 a permis d'identifier une nouvelle maille de nidification de l'espèce (Fig.7). Les points entourés de noir ont été ajoutés grâce à la prospection de l'année 2020.

Figure 6 (En haut): Distribution des couples nicheurs possibles de Râle d'eau contactés en 2020 sur le département des Côtes-d'Armor. Figure 7 (En bas) : Distribution des couples de Râle d'eau nicheurs en fonction de leur indice de reproduction mis à jour après le printemps 2020 dans les Côtes-d'Armor.



Réalisation GEOCA 2020 pour le compte de l'Observatoire
Régional de l'Avifaune :
ORA (2020). Bilan départemental de l'Enquête Espèces Liste
Rouge - Département des Côtes-d'Armor. Année 2020. 7 p.

